

Pierre Berthet : Fin recrutement jeunes motivés, métiers action, passion ?

*Cf. Le billet du président du CA de l'association des anciens élèves des promotions de l'enseignement technologique hôtelier (Promatel- Paris- Ile- de- France – www.promatel.info); de l'union européenne pour la promotion des formations techniques dans les métiers de l'hôtellerie – **Unatech**.*

*www.unatech.eu . **Point de vue d'un modeste C.E.T. T.H.R.** avec cette remarque : « Sauf erreur de ma part, aucune étude d'opportunité essentielle pour rénover les deux BTS (BTS hôtellerie restauration, BTS responsable d'hébergement) n'a été diffusé par la CPC. En raison des délais très brefs liés à la première session du bac STHR qui aura lieu en juin 2018 (dans un an !) et devrait conduire ses titulaires à entrer en BTS rénovés en septembre de la même année, on ne peut raisonnablement que s'inquiéter sur l'avenir d'une filière jusqu'à présent cohérente en matière d'insertion du niveau V au niveau III. Dans ce contexte, pourquoi ouvrir un BTS au CFA Médéric alors qu'il va être rénové !>>).*

En pensant aux prochaines conséquences au lycée de la fin des classes de mise à niveau ... (car comment justifier un horaire pour former à la pratique quasiment disparue dans le nouveau bac STHR), mais aussi à la rénovation du BTS (il me paraît aberrant dans ce contexte d'ouvrir, même en apprentissage, un BTS qui va être rénové et sans doute voir une chute de la pratique et un développement du management !).

<< Dans cet esprit, je formule une « alerte » sur le transfert en apprentissage à Médéric, ce qui risque de devenir une réalité, probablement dans tous les lycées hôteliers, non pas pour y préparer des diplômes de l'Education nationale (ceux-ci s'éloignent avec la disparition très importante de la pratique et des durées des PFMP, de la logique d'application qui a fait l'excellence d'application française), mais ceux de la profession (Cqp)). >>

Tout ceci peut être regrettable. C'est le fruit d'une cohérence devenue d'autant plus incompréhensible qu'on lit, par exemple, sur le site de l'UMIH, que la Profession est unanimement favorable au CAP qui vient d'être rénové, et, cela malgré la chute de la pratique et surtout la fin d'une spécialisation (dans le même CAP, avec moins de pratique, on demande aux formés de savoir faire le service en restauration et brasserie, mais également en chambre d'hôtel !).

<< Surprenant de dire qu'on veut développer l'apprentissage quand les diplômés perdent la possibilité de placer les apprentis dans de vraies situations professionnelles.... >>.

Ainsi va le cours de l'histoire !

Lu au JORF N° 0087 du 12 avril 2017. N° 6. Ministère de l'Education nationale ...
–Décret N° 2017-515 du 10 avril 2017 portant **expérimentation** de modalités d'admission dans une section de **techniciens supérieurs** pour les titulaires d'un **bac professionnel**. –

Aujourd'hui dans les régions académiques **Bourgogne, Franche-Comté, Bretagne et Hauts-de-France**. Et demain ? << **Cette logique semble aller dans le sens de la fin de la voie techno** et d'une logique d'une baisse des exigences des apprentissages en BTS...sans omettre l'essentiel : l'insertion ! Par contre, la fin des horaires de pratiques de MAN (et donc des MAN) va peut-être, à court terme poser le problème des places en BTS... laissées vacantes par la suppression des effectifs issus de l'enseignement général. **Cela n'interdira pas de recruter directement en première année de BTS des titulaires de bacs non hôteliers....comme dans les autres BTS !**

<< Il est incroyable de voir au moment où il y a cinq ou six millions de chômeurs, appliquer à un secteur qui a besoin d'insertion au niveau V (CAP) et IV (bac pro) un développement de diplômés qui se **dé-professionnalisent** (baisse des horaires de pratiques, baisse des durées de PFMP, développement d'une polyvalence excessive cf. CAP en service). Cette logique est d'autant plus inaudible qu'elle se met en place alors que tous (**politiques et professionnels**) **appellent au développement de l'apprentissage** (donnant à l'entreprise une réelle mission de situations apprenantes) mais aussi prônent la validation des acquis de l'expérience (jusqu'à présent efficace en hôtellerie- restauration !)>>

Non seulement on généralise la fuite en avant d'autres secteurs (industriels, économie et gestion), à savoir choisir la priorité d'engager **les bacs pros en BTS** (oubliant ainsi les besoins d'insertion en niveau IV en HR.) mais aussi en raison des rénovations en cours : de la poursuite d'études des CAP en Bac pro (pour pallier l'échec des bacs pro en 3 ans).

En ce qui me concerne, il ne saurait s'agir de << nostalgie>>, mais bien d'un constat de choix de conception de diplômes qui semblent vouloir que retenir que celle du niveau maximum, sans s'interroger sur ce qui faisait la force d'un secteur...insérer dans de vrais métiers, en partie, non délocalisables et autoriser la promotion par l'expérience. >>

L'excès attribué aux compétences commerciales sur un minimum de maîtrises de savoir être et de savoir va sans doute déboucher sur les communicants commerciaux de haut niveau refusant des métiers d'exécution. >>

*Faut-il s'inquiéter dans le contexte du **bac STHR**, des CAP rénovés dans l'esprit d'une polyvalence ancienne ainsi que sur le futur des BTS (hébergement, hôtellerie restauration) ?*

*<< On ne peut donc qu'imaginer la poursuite de la logique de la déprofessionnalisation observée dans tous les diplômes de ce secteur...peu compatible avec les exigences essentielles des **valeurs** qui fondent les métiers à tout niveau (V, IV, et III). >> **Domage pour l'économie française.***

Cette logique va certainement voir la fin d'un recrutement de jeunes motivés par des métiers d'action et de passion ...

Pierre Berthet. C.E.T. – Conseiller de l'enseignement technologique Tourisme, hôtellerie, restauration ; (1978 / 2016- 38 ans !), au Service de l'Education nationale, des métiers de l'H.R.T. et des jeunes..... 23 avril 2017.

*n.d.l.r. **Anticipant des attaques à venir sur ce point de vue**, << je m'inquiète sur une filière dont les rénovations privilégient la poursuite d'étude à l'insertion alors que des emplois existent ! L'absence d'information diffusée (étude d'opportunité des BTS) renforce l'idée que la logique veut que les **MAN** soient supprimées et sans doute **les BTS privilégient des savoirs de gestion à des horaires de pratique...** même si la seconde année du BTS semble annoncée comme spécialisée. Au final l'horaire de pratique sera particulièrement réduit sur un cycle qui jusqu'à présent s'inscrivait non pas sur deux ans mais bien sur trois ans. Les **MAN** actuelles se fondent sur des horaires pratiques très importants ainsi que des stages. Le **MAN** sert de base à la définition des acquis à maîtriser en 1^{ère} année de **BTS** (ils reprenaient les savoirs et savoir-faire du bac technologique hôtelière qui verra sa dernière session en 2017...). >>*